



54ème colloque
ASRDLF

5-7 juillet 2017, Athènes, Grèce



15th conference
ERSA-GR



Les défis de développement pour les villes et les régions dans une Europe en mutation

Usages des bases de plein air et de loisirs : le partage entre les résidents et les touristes

Mr Pierre-olaf SCHUT

ACP (EA 3350) maître de conférences

5, bd Descartes 77454 MARNE-LA-VALLEE cedex 2 77 FRANCE

po.schut@u-pem.fr

Mlle Marion PHILIPPE

ACP (EA 3350) Etudiante

5, bd Descartes 77454 MARNE-LA-VALLEE cedex 2 77 FRANCE

marionphilippe94@gmail.com

Référence à la session / reference to the session

S11. Coprésences, conflits, complémentarités dans les usages des lieux par les touristes et les habitants : Approches (inter)disciplinaires

Résumé / Summary

Le développement des bases de plein air et de loisirs est accéléré à la fin des années 1960 dans le cadre d'un politique de développement des infrastructures récréatives et sportives (Martin, 1999). Il rejoint des préoccupations urbaines qui visent à préserver des espaces verts à proximité immédiate des agglomérations grandissantes (Etienne & Girard, 2007), notamment en région parisienne. Dans les territoires ruraux à vocation touristique, ces infrastructures deviennent des bases de plein air et de vacances. Quelle que soit la configuration, elles sont amenées à accueillir un public plus ou moins éloignés et pour une durée plus ou moins longue. Dès lors, la problématique de l'accueil des visiteurs et de ses relations avec les résidents se décline à de multiples échelles géographiques et différentes temporalités. Comment les habitants acceptent l'aménagement d'un équipement d'intérêt régional ? Comment l'accueil des touristes est perçu par les résidents ? Touristes, grand public, scolaires : ces différents publics assurent-ils une continuité sans interaction dans l'usage des bases de plein air et de loisirs ? Ou au contraire, des interactions s'opèrent ? Relation conflictuelle, ignorance mutuelle, complémentarité sont au centre des interrogations.

L'originalité de notre approche tient dans notre démarche. Nous procédons à une recherche historique qui inscrit l'analyse dans la durée et qui tient compte de ses différentes étapes de développement de la pluralité des situations. Ce travail qui se rapproche de la monographie permet de rendre compte d'abord de la conception des bases pour évaluer par la manière dont les infrastructures sont pensées pour répondre aux besoins des différents usagers. Puis nous analyserons son quotidien sous la responsabilité des collectivités locales qui délèguent parfois sa gestion à une association : l'Union des Centres de Plein Air. Des travaux

ethnologiques ont déjà permis d'établir un certains nombres d'observations sur les bases de plein air (Marsac, 2011) ou des parcs urbains (Coulom & Bessy, 2014). Ces auteurs ont adopté une méthodologie différente et notre travail complète leur approche.

Cette recherche s'appuie sur un corpus d'archives composé principalement de trois fonds. Le plus important provient des Archives nationales : il s'agit des documents conservés par les service du ministère en charge de la jeunesse et des sport. Il a été complété par ceux de l'Institut d'Aménagement et d'Urbanisme d'Ile-de-France mobilisé dans le cadre des opérations d'aménagements et ceux de l'Union des Centres de Plein Air qui est intervenue ensuite dans la gestion et l'animation des bases de plein air et de loisirs.

Chaque fond d'archives apporte des données différentes sur des acteurs qui sont intervenus ponctuellement ou durablement dans la conception et la gestion des infrastructures. Un traitement qualitatif des archives a permis de distinguer les différents moments où se cristallisent des problématiques liées aux conflits et aux complémentarités entre visiteurs et résidents. Les témoignages prennent différentes formes. Par exemple, l'aménagement initial des bases donne lieu à une procédure d'enquête publique qui permet de confronter le projet des aménageurs qui visent à répondre à une demande régionale, aux points de vue des résidents qui accueillent cette infrastructure sur leur territoire communal. Des exemples sont développés sur différents sites pour dépasser les contextes locaux et établir des contingences.

La création d'espaces verts de plusieurs hectares pour des projets d'aménagement nécessite une opération foncière d'envergure impliquant une déclaration d'utilité publique. Les aménageurs soumettent à la population locale des projets qui sont souvent l'objet de protestation plus ou moins vives. Dans certains cas, les résidents rejettent ce projet et l'idée que leur commune accueille en masse la population urbaine périphérique. Le service offert à la population est vécu comme un préjudice. Dans d'autres cas, cette perspective est perçue comme une opportunité, notamment d'un point de vue économique. L'accueil d'un équipement structurant offre la possibilité de développer des services.

Au fil du temps la gestion des équipements révèle dans certains cas des problématiques d'occupation. Là encore, des situations variées existent avec des bases qui conjuguent les occupations sur des temporalités différentes et assurent ainsi un emploi optimal des lieux et d'autres qui connaissent des situations de sous-utilisation. Néanmoins, il existe toujours des moments de concurrences ou de frictions pendant lesquels visiteurs et résidents se croisent. Dans ces circonstances, la conciliation des intérêts pose des problèmes aux gestionnaires qui doivent faire des arbitrages. Une multitude de situations seront abordées pour rendre compte des différents cas auxquels sont confrontés les acteurs qui assurent la prise en charge des bases de plein air et de loisirs.

Bibliographie / Bibliography

Coulom J.C. & Bessy O. (2014). Du Stade d'Eaux Vives Pau-Pyrénées au Parc Naturel Urbain : Entre récréativité innovante et innovation territoriale, *Loisir & Société*, 37/1, 79-100.

Marsac, A. (2011). Le marquage territorial par le sport dans les villes nouvelles : le cas de Cergy, *Loisir et Société/ Society & Leisure*, 34(1), 195-216.

Martin, J.-L. (1999). *La politique de l'éducation physique sous la Ve République : L'élan gaullien*. Paris : Presses universitaires de France.

Étienne C. & Girard J. (2007). Ville nouvelle de Val-de-Reuil. Un patrimoine en devenir, *Histoire urbaine*, n° 20, 77-100.